



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 28 Janvier 2009

Date de la convocation 19 Janvier 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes CANET
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne, Mme BARRE Berthe CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme DELEUZE Elisabeth, M. SAEZ Gérard, FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, MERIFONS : M. VIALA Daniel, M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. BAUDOT Bernard PERET : M. BILHAC Christian, M. AZAM Joël SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, VALMASCLE : Mme VALENTINI Martine VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric, M. ORMIERES Jean Louis</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain Mme GUERRE Marie-Hélène à Mme DELEUZE Elisabeth M. MARTINEZ Antoine à Mme THIERS Odile Mme CAZALET Claude à M. GARROFE Gilbert M. BLANQUER Alain à M. SOBELLA Henri M. MONTAGNE Jacques à M. AZAM Joël</p>		

Objet : Débat d'orientation budgétaire

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du conseil communautaire qu'en application des dispositions combinées des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire est appelé à débattre sur les orientations à définir dans le Budget Primitif 2009.

Il ajoute que ce débat constitue la phase préalable au vote du budget et porte sur les grandes orientations budgétaires et les choix généraux.

Il permettra de détailler les grands projets structurants et d'analyser les équilibres financiers de la Communauté de Communes du Clermontais pour 2009.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

PREND acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2009.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA